



TRAM CONCERTATION
Express

Réunion publique communale
Lyon 5

12 décembre 2023

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Vos intervenants ce soir



Nadine GEORGEL, Maire

Jean-Charles KOHLHAAS, Vice-Président

Sarah EMMELIN, Chef de projet

Marie-Hélène PHILIPONA, Chargée de relations riverains

Claire BOUTELOUP, Garante de la concertation

Les règles du jeu de la soirée



**Dialogue
et écoute**



**Recueil de vos
questions et
réactions**



Respect mutuel

**Avez-vous participé à la réunion d'ouverture du 8 novembre ?
Avez-vous participé aux stands organisés sur Lyon 5^e
(Lycée Branly, Bibliothèque Point du Jour) ?**

Déroulé de la soirée

- 1. Introduction**
- 2. Tram Express de l'Ouest Lyonnais : de quoi parle-t-on ?**
- 3. Temps d'échanges en tables rondes**
- 4. Les modalités de la concertation**
- 5. Conclusion**

Nadine GEORGEL

Maire de Lyon 5^e



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Jean-Charles KOHLHAAS

*Vice-Président
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



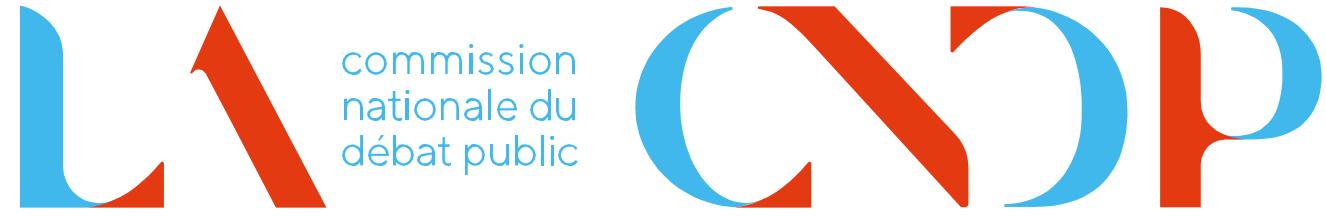
Claire BOUTELOUP

Garante de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



MA PAROLE A DU POUVOIR

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Claire BOUTELOUP

Jean-Luc CAMPAGNE

Jacques FINETTI

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

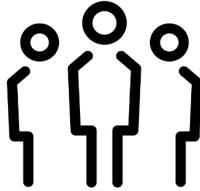
A quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

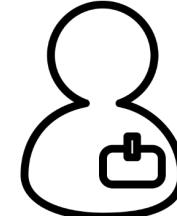
Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

La concertation préalable : et après ?



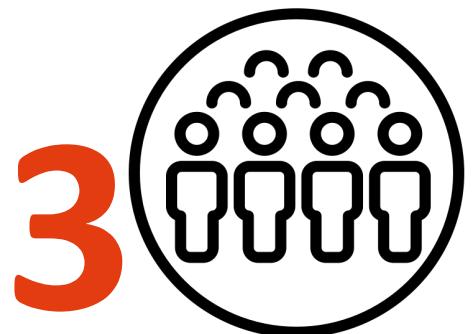
1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



4

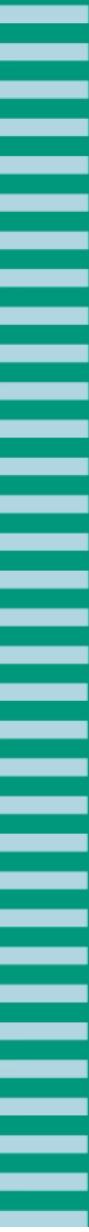
Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Created by Jaoharye
from Noun Project

TEOL : de quoi parle-t-on ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



TRAM
Express

SYTRAL
MOBILITÉS



Sarah EMMELIN

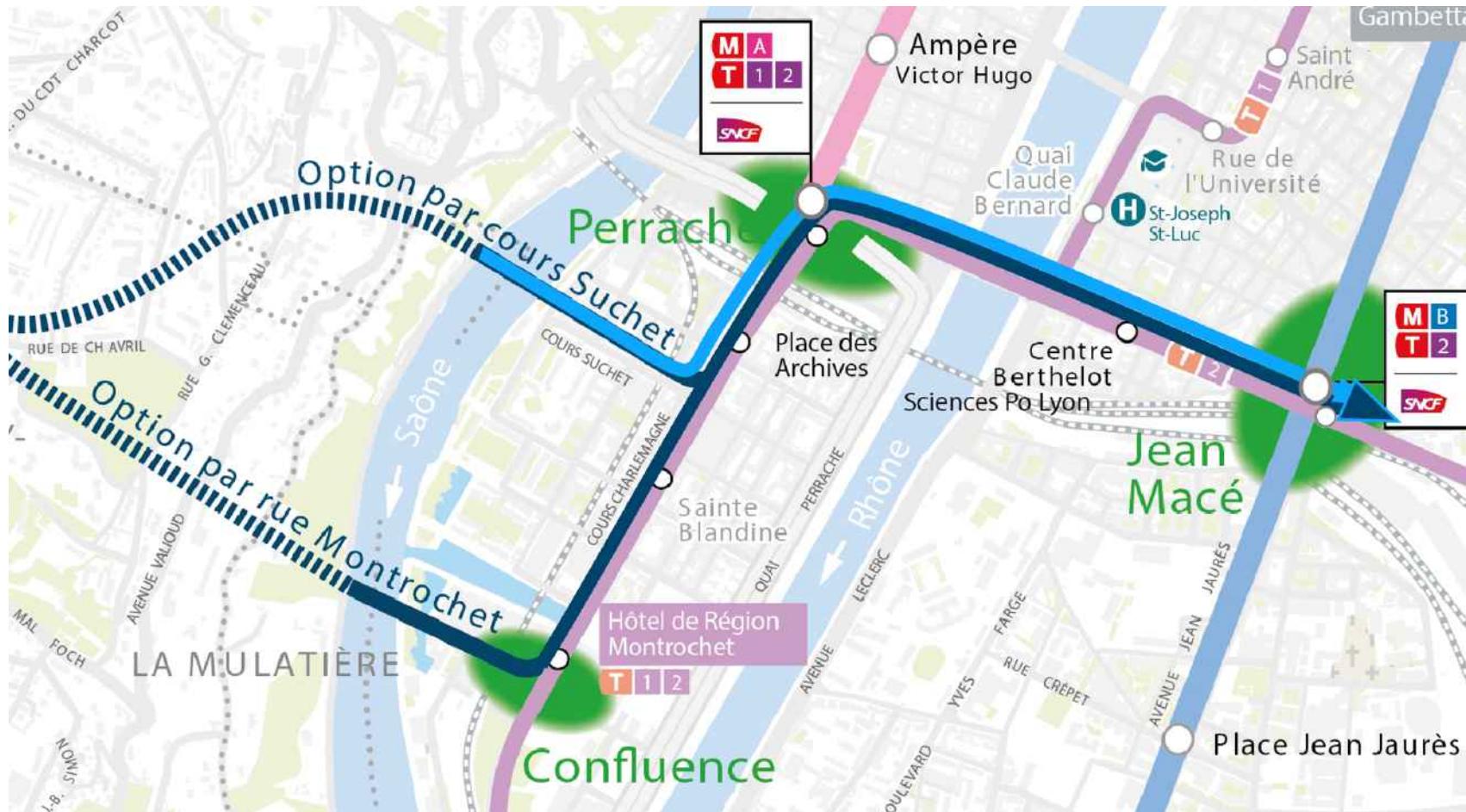
*Chef de projet
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

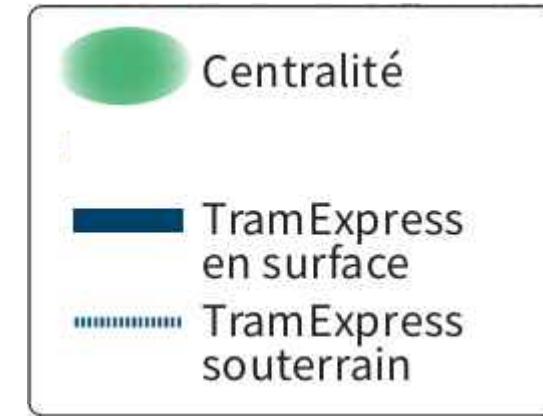
Les options de tracé à l'est



Ligne TEOL directe jusqu'à Jean Macé pour une seule connexion vers la Part Dieu

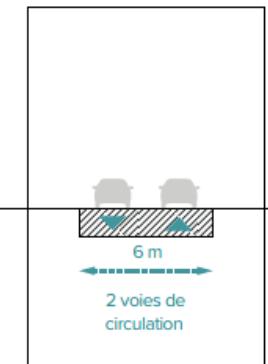
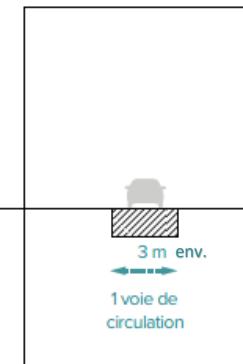
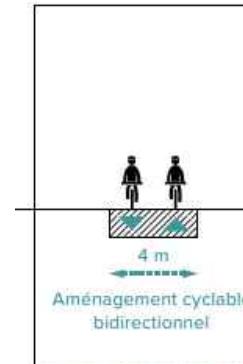
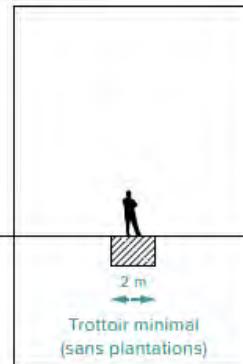
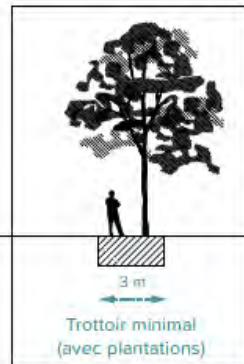
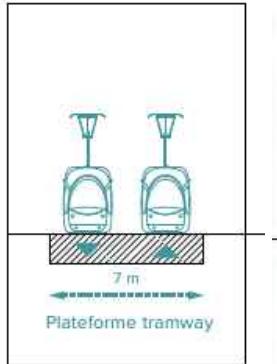
=> Circulation de 3 lignes de tramways TEOL/ T1/T2 sur le secteur Place des archives / Centre Berthelot non acceptable pour l'exploitation et la régularité des lignes.

Les options de tracé à l'ouest



Grands principes de l'insertion d'un tramway en surface

L'insertion du projet doit permettre d'intégrer différents usages de l'espace public et d'améliorer le cadre de vie :



Selon les emprises existantes et les fonctions retenues, des acquisitions foncières peuvent être nécessaires

•••

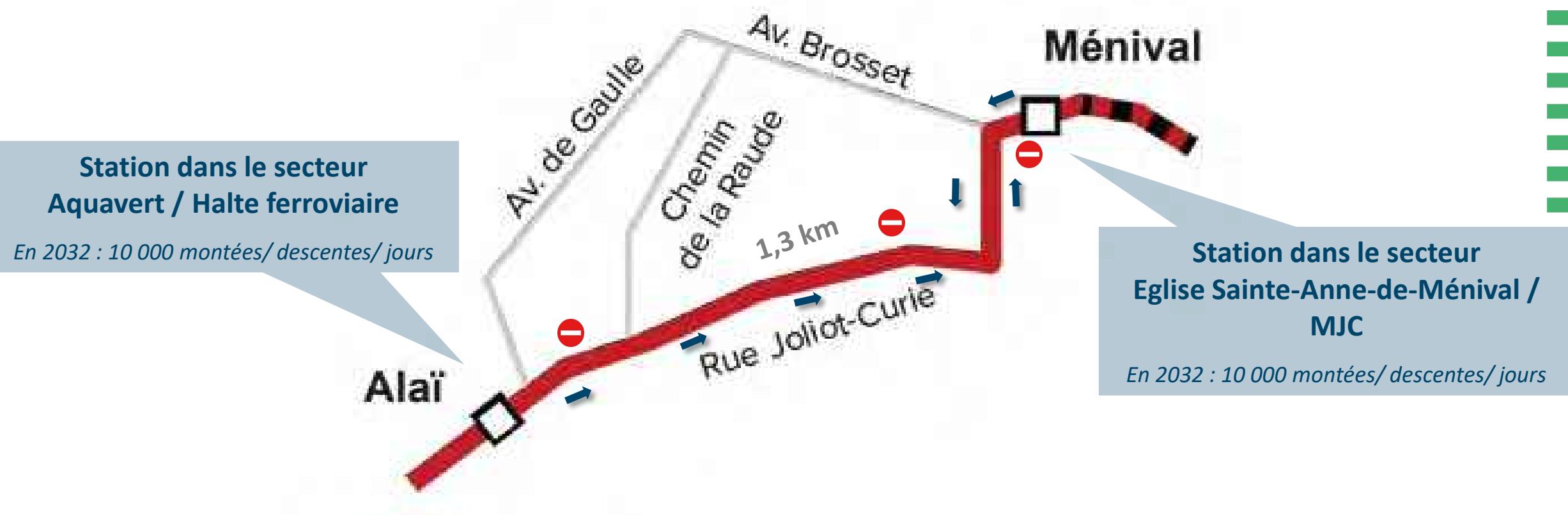


Nice / Av. François Mitterrand (env. 25 de large)



Grenoble / Cours Berriat (env. 15 – 18m de large)

Option A : tracé direct Alaï <> Ménival en voie double tramway



Option B : tracé Alaï > Libération > Ménival en boucle à voie unique

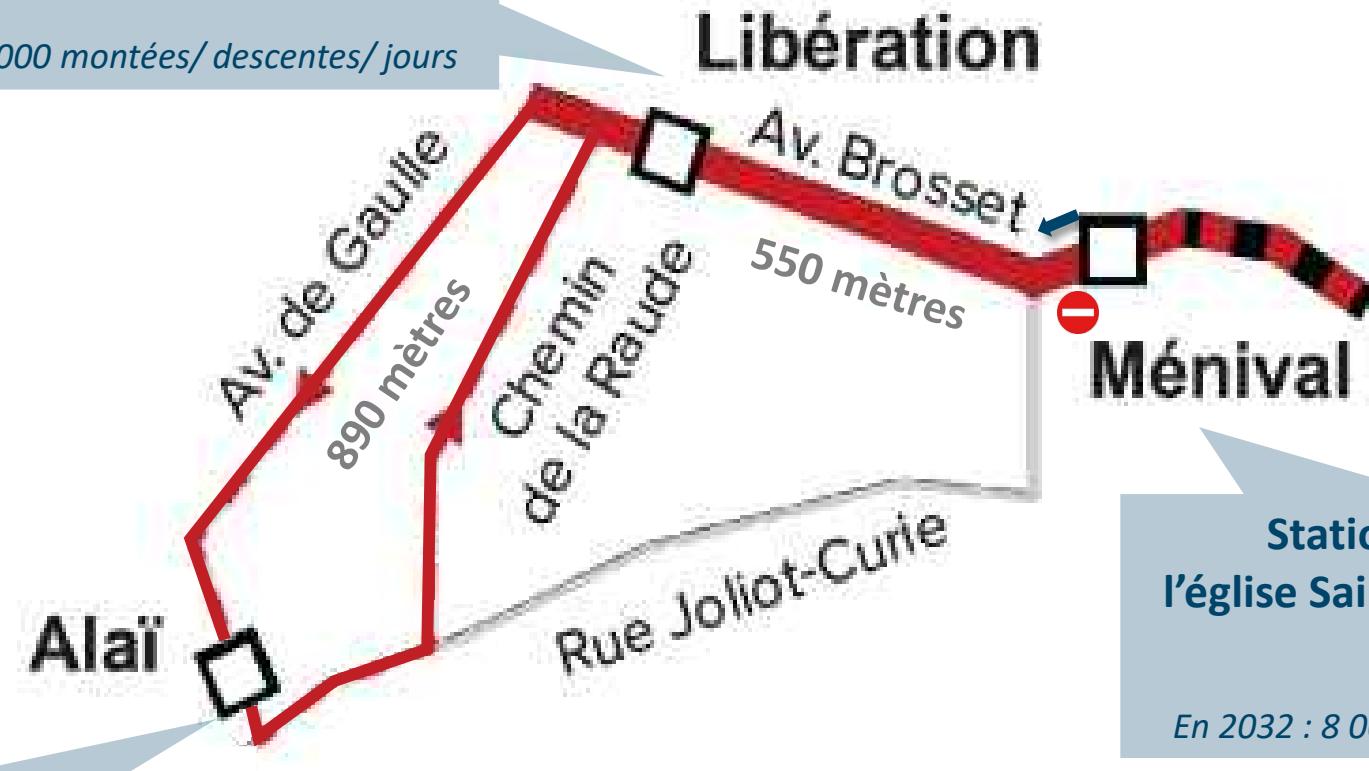
Station devant le futur Parc de la Raude

En 2032 : 13 000 montées/descentes/jours

Temps de parcours :
+ 2 minutes

Station dans le secteur
Aquavert / Halte ferroviaire

En 2032 : 8 000 montées/descentes/jours



Station dans le secteur
l'église Sainte-Anne-de-Ménival /
MJC

En 2032 : 8 000 montées/descentes/jours

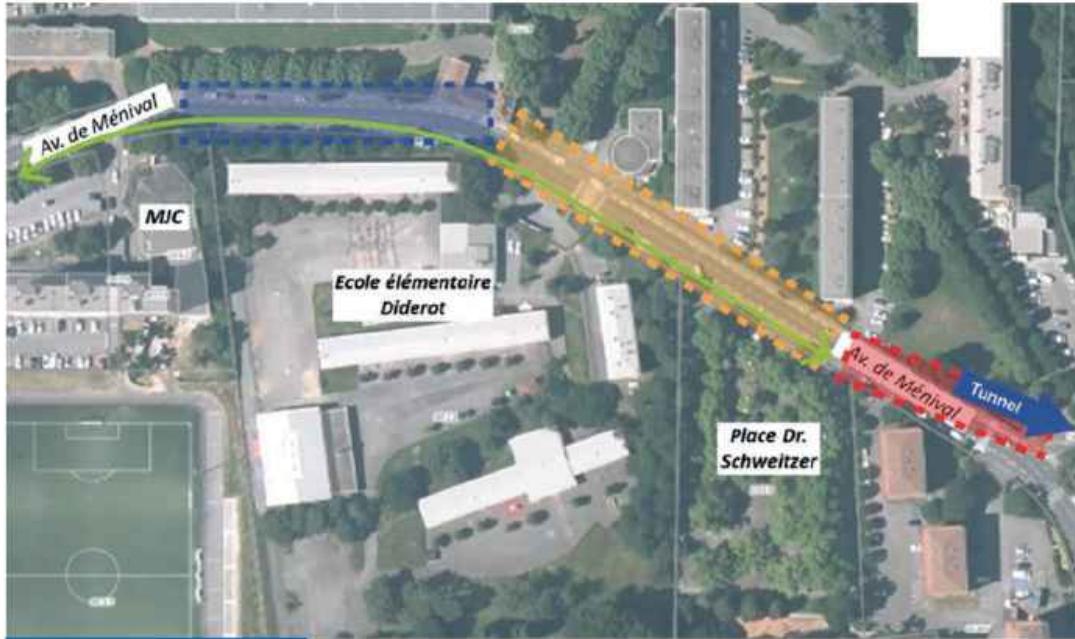
Station Ménival : focus technique



Tramway de Nice

- La station « Ménival » est envisagée à hauteur du stationnement situé devant la MJC de Ménival.
- C'est après la station que TEOL pénétrera en tunnel, au travers d'une trémie.
- L'insertion de cet ouvrage implique la mise en sens unique de l'avenue de Ménival.

Station Ménival : focus chantier

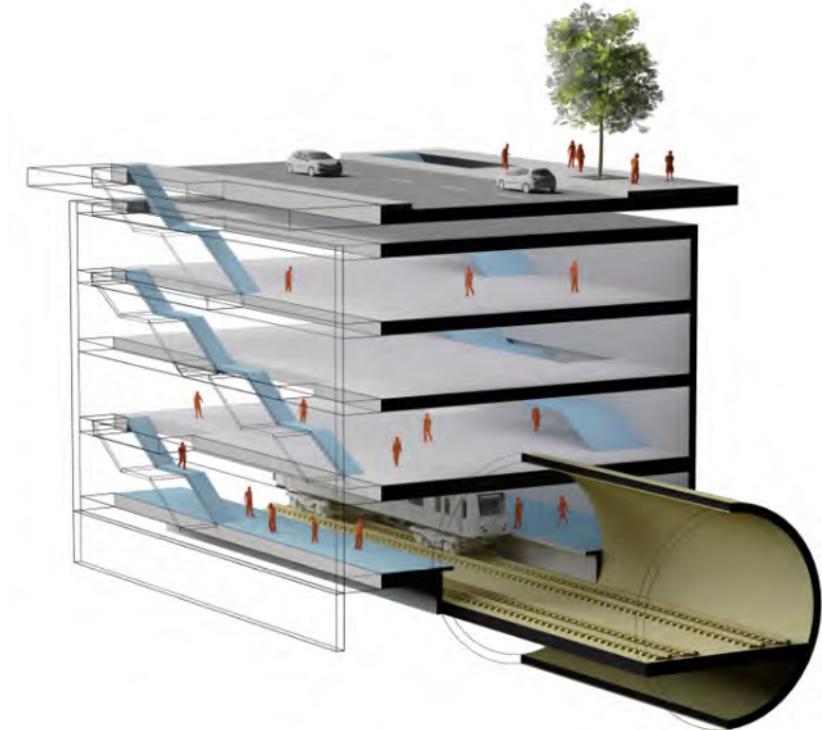


- Puits
- Tranchée couverte
- Trémie

Station Point du Jour : focus technique



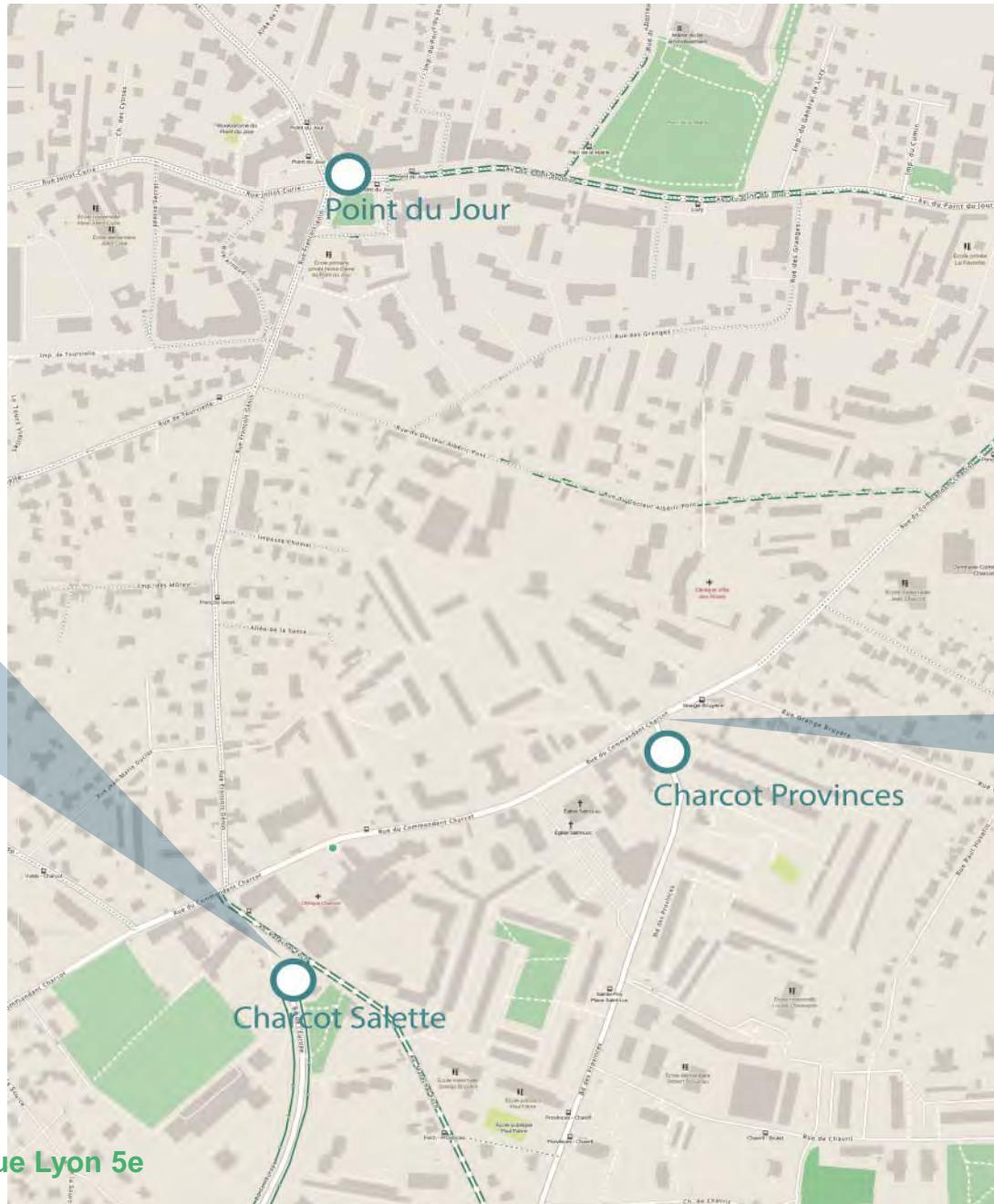
Profondeur :
Environ 30 mètres
Localisation :
Place Bénédict Teissier
Fréquentation attendue :
Environ 11 000 montées
descentes par jour



Perspective générique d'une station souterraine

Les deux localisations envisagées pour la station Charcot

Charcot Salette :
proximité
équipements
hospitaliers et
scolaires
Surcoût de 30 à 50
millions d'euros
(allongement tunnel +
puits d'accès
supplémentaire)
+ 30 secondes environ

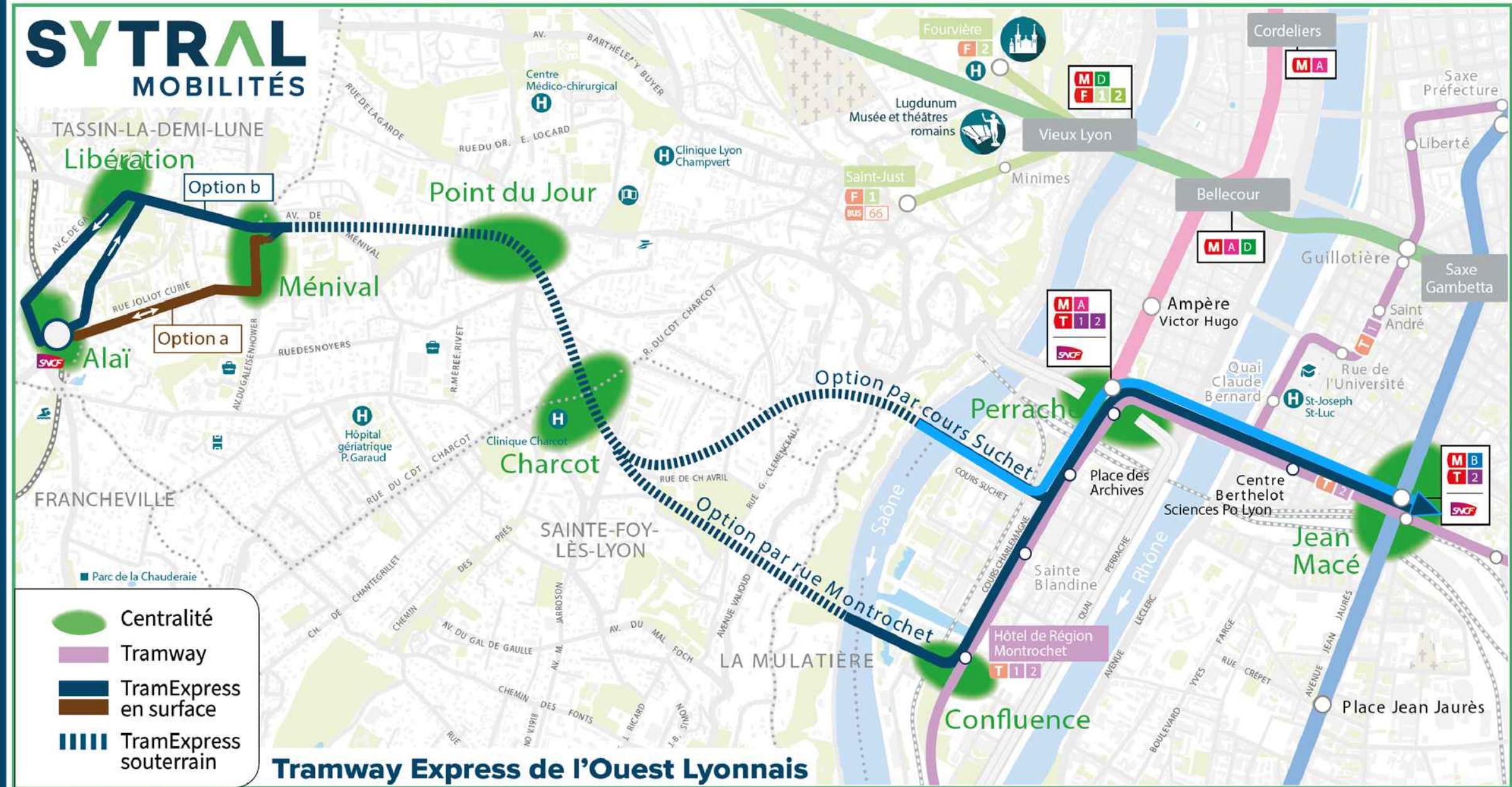


Charcot Provinces :
grands ensembles des Provinces et
secteur de commerces

Vos questions



Suivez l'actu !
sytral.fr



Temps d'échanges en tables rondes

Modalités d'échanges

Temps d'échange 1 : opportunité du projet et du tracé (30 min)

Opportunité du projet

Analyse comparative des tracés à l'ouest

Analyse comparative des tracés à l'est

Analyse comparative du positionnement de la station Charcot

Temps d'échange 2 : Focus sur le secteur de Lyon 5 (25 min)

Usages actuels, insertion et rabattement vers les nouvelles stations

Points d'attention et attentes durant la phase chantier

Mise en commun des échanges



Suivez l'actu !
sytral.fr

Les modalités de la concertation



Marie-Hélène PHILIPONA

*Chargée de relations riverains
SYTRAL Mobilités*



Suivez l'actu !
sytral.fr



SYTRAL
MOBILITÉS

Concertation préalable du 6 novembre 2023 au 5 février 2024

Pour s'informer

Le dossier de concertation

La synthèse du projet



Le dépliant

Le site internet du projet : www.sytral.fr/TEOL

Plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique

Pour donner son avis

Les registres

Disponibles sur les lieux de la concertation

Le site internet du projet

Offre la possibilité de poser des questions, de donner son avis

Lors des rencontres physiques



Pour participer aux échanges

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 14/11 : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 20/11 : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- 05/12 : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- 06/12 : 19h - l'IRIS, Francheville
- 12/12 : 19h - Lyon 5^e (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).
- 09/01 : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).

STANDS DE PROXIMITÉ

- Pour échanger à côté de chez vous :
- 09/11 : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
 - 15/11 : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
 - 24/11 : 9h-12h - marché promenade des Tuilleries, Tassin la Demi-Lune
 - 25/11 : 9h-12h - marché de Craponne
 - 30/11 : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
 - 05/12 : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
 - 06/12 : Bibliothèque du Point-du-jour, Lyon 5^e
 - 13/12 : 15h-18h - place des archives, Lyon 2^e
 - 14/12 : 16h30-19h30 Résidence Alix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

- Pour échanger sur un temps technique dédié (inscription préalable sur www.sytral.fr/TEOL)
- 17/01 : circulation et rabattement
 - 23/01 : exploitation, modélisation, fréquentation
 - 30/01 : circulation et insertion à l'guest

Des rencontres sur invitations avec des publics spécifiques sont prévues : associations PMR, employeurs, porte-à-porte commerçants...

RDV sur la plateforme en ligne

www.sytral.fr/TEOL

Enseignements de la soirée



Claire BOUTELOUP

Garante de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Conclusion



Merci de votre attention !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Annexes



Suivez l'actu !
sytral.fr

Le calendrier

